

N° 03
26 octobre 2018

<i>Présent(e)(s)</i>	Alain Martin, Président Georges Le Glédic, Vice-Président Jérôme Peslier, Trésorier Daniel Moulet, Secrétaire Général Patrice Le Clère, Secrétaire Adjoint Jean-Charles Guérin, Evelyne Autin, Patrice Boutin, Alain Chapelet, Didier Gantier, Dominique Goraud, Patrice Guet, Claude Hamon, Alain Le Viol, Dominique Pilet, Jean-Luc Rouinsard
<i>Excusé(e)(s)</i>	Lydie Chauvier, Patrick Denis, Jean-Luc Briand, Dr Yvon Couffin
<i>Assiste</i>	Jean-Marc Mazel, Président de la CDA

Les suivantes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission compétente de la L.F.P.L dans un délai de 7 jours à compter de la publication de la décision.

Le Comité souhaite la bienvenue à Dominique PILET, nouvellement élu au Comité de Direction.

Le Comité adresse ses sincères condoléances à Jean-Luc BRIAND pour le décès de son beau-père et au Docteur Yvon COUFFIN pour le décès de sa mère.

Informé du décès d'Hervé BERNIER, Président du club du FC La Montagne durant 12 années, jusqu'en 2017, le Comité adresse ses sincères condoléances à la famille et au club.

1. Approbation des Procès-Verbaux

Le Comité de Direction approuve à l'unanimité les procès-verbaux :

Date	Commissions	N°PV	Date parution
07/09/2018	Football Animation U11	1	20/09/2018
10/09/2018	CDSOE	1	18/09/2018
17/09/2018	Comité de Direction	2	20/09/2018
20/09/2018	Gestion Compétitions Jeunes	5	20/09/2018
20/09/2018	Gestion Compétitions Seniors Masculins	5	21/09/2018
21-22/09/2018	Sportive	3	21/09/2018
23/09/2018	Arbitres	2	03/10/2018
28/09/2018	Pré Compétitions U13	2	03/10/2018
28/09/2018	Football Animation	2	05/10/2018
04/10/2018	Sportive	4	05/10/2018
04/10/2018	Gestion Compétitions Seniors Masculins	6	05/10/2018
29/08/2018	Appel	1	09/10/2018
08/10/2018	Terrains et Installations Sportives	1	12/10/2018
09/10/2018	Bureau	6	23/10/2018
11/10/2018	Féminines	6	16/10/2018
11/10/2018	Gestion Compétitions Jeunes Masculins	6	23/10/2018
17/10/2018	Lois du Jeu	1	22/10/2018
18-19/10/2018	Sportive	5	19/10/2018
19/10/2018	Gestion Compétitions Seniors Masculins	7	19/10/2018
22/10/2018	Vétérans	1	23/10/2018
19/10/2018	Football Animation	3	26/10/2018
25/10/2018	Sportive	6	26/10/2018
25/10/2018	Gestion Compétitions Jeunes Masculins	7	26/10/2018

○ Publication des Procès-Verbaux

Afin de répondre aux exigences des directives de la FFF et de la CNIL, le Comité de Direction acte la publication de l'ensemble des Procès-Verbaux des commissions avec des dossiers de contentieux et disciplinaires sur Footclubs. En conséquence, en plus des procès-verbaux disciplinaires, ceux des Commissions Sportive et d'Appel seront uniquement publiés dans leur intégralité sur Footclubs.

Il est proposé de porter à connaissance des clubs sur le site Internet uniquement les relevés de décisions non-nominatifs pour ces commissions dans la rubrique Procès-Verbaux.

Le Comité approuve à l'unanimité l'adoption de cette disposition.

2. Informations du Président

○ FAFA

Le Président donne les informations sur les projets éligibles pour la saison en cours. Il précise que les documents ont évolué et qu'il n'est pas possible d'utiliser ceux de la saison passée.

○ Emprunt achat locaux Renault

Le Président a fait le nécessaire auprès de la Banque dans les conditions qui ont été précisées lors de l'Assemblée Générale et dont les clubs ont donné leur accord.

○ Fermeture des services

Hiver : du lundi 24 décembre 2018 au 1er janvier 2019

Été : du lundi 29 juillet 2019 au 11 août 2019

3. Feuilles de plateaux

Pour faire suite à de nombreux cas de feuilles de plateaux non réceptionnées par le District le Comité propose l'adoption des dispositions suivantes :

Amender les clubs de 15€ en cas de non réception des feuilles de plateaux. Pour rappel, les résultats sont à saisir le lundi avant 14 heures. Le club dispose de 48h ouvrables pour scanner les feuilles de plateaux.

Le Comité approuve à l'unanimité l'adoption de ces dispositions.

4. Services Civiques

Daniel Moulet précise :

Pour cette saison 2018/2019, le District a décidé de reconduire le dispositif des Services Civiques, au service du PEF.

35 candidats présentés par les Clubs ont été reçus, pour un entretien, avec leur tuteur potentiel, le District bénéficiant d'un agrément de l'état pour 24 Services Civiques, le choix s'est porté sur les jeunes les plus motivés au portage de valeurs éducatives autour du PEF.

Les 24 jeunes retenus ont participé à une formation de trois jours pleins, au District.

Les objectifs de ce regroupement étaient :

- De s'approprier le fonctionnement du District
- D'identifier les différents acteurs du District et d'en comprendre leurs rôles
- D'identifier le fonctionnement d'un club, d'en repérer les acteurs et son environnement institutionnel
- Avec le Conseil Départemental, de comprendre le fonctionnement du Conseil Départemental et des institutions afin de repérer les principaux acteurs sur lesquels ils pourront s'appuyer
- D'utiliser la FMI
- De comprendre le dispositif foot à l'école
- De repérer le parcours de formation nécessaire pour devenir éducateur
- En qualité de « Volontaire en service civique », D'identifier leur mission, leurs rôles et les outils à leur disposition

A l'issue de ces trois jours ils ont retrouvé leurs tuteurs, auxquels ont été détaillés leurs rôles dans ce dispositif, avant de se voir, symboliquement remettre leur « diplôme de Service Civique ».

Pour une période de huit mois, ils vont, maintenant, mettre en place des actions éducatives dans leur club support, ou dans des clubs voisins qui auraient à développer une action particulière autour des valeurs du PEF.

Ils seront mis à contribution sur les événements forts du District pour inciter les participants à développer les valeurs de « PRETS »

5. Forfait en compétitions Jeunes

Règlements des Championnats Jeunes Masculins et Jeunes Féminins

Suite aux modifications règlementaires intervenues à l'intersaison dans les Règlements des Championnats Régionaux Jeunes Masculins et Féminins, le Comité propose avec effet immédiat d'apporter une disposition départementale pour les compétitions jeunes à l'article 26 alinéa 10 :

« une équipe déclarant ou déclarée forfait à trois reprises au cours d'une même phase de championnat est considérée comme forfait général y compris en dernière division ».

Avec cette disposition, les forfaits au cours des différentes phases ne seront pas cumulables.

Le Comité approuve à l'unanimité l'adoption de cette disposition.

6. Retour sur l'Assemblée Générale du 13 octobre 2018

Les clubs suivants absents non excusés lors de l'Assemblée Générale du 13 octobre 2018 sont amendés du droit d'engagement de l'équipe première seniors.

Numéro	Club	Compétition	Amende
501941	F.C. DE LA CHAPELLE DES MARAIS	R3	80
502454	MISSILLAC FOOTBALL CLUB	D3	60
581996	FC MESQUERAI	D4	70
513303	U.S. GUENRINOISE	D4	70
525249	U.S. GUENOUVRY	D5	60
549289	BESLE F.C.	D4	70
518640	E.S. DE SOULVACHE	D5	60
549082	St VINCENT LUSTVI	D2	80
553687	FUTSAL CLUB SUCEEN	R1 Futsal	60
612595	SYSTEME U OUEST F.CARQUEFOU	ENTREPRISE D3	60
607392	A. LECLERC S. ST HERBLAIN	ENTREPRISE D1	60
615405	MANPOWER CE OM.	ENTREPRISE D2	60
523626	J.S.C. BELLEVUE NANTES	R1	120
548480	AS Les NANTILLAIS	D5	60
553688	NANTES DOULON BOTTIERE FUTSAL	R1 Futsal	60
554447	C'WEST FUTSAL	D2 Futsal	60
563770	SPORTING CLUB de Nantes	U15 R2	60
606501	A.T.S.C.A.F. DE NANTES	ENTREPRISE D2	60
652957	AS MINORANGE GTB CONSTRUCTION	ENTREPRISE D1	60

Les clubs qui ont assisté à l'Assemblée Générale jusqu'à son terme ont été dotés en fin d'Assemblée Générale comme cela avait annoncé lors de la convocation d'un jeu de 14 maillots Nike aux couleurs de leur club.

7. Challenge du Respect « Vivre Ici »

L'organisation des championnats U18 s'effectuant désormais en trois phases distinctives, il est proposé une modification du Règlement du Challenge du Respect afin d'avoir une meilleure évaluation du lauréat.

Le lauréat sera l'une des équipes présentes dans la division supérieure de la catégorie U18 en dernière phase. Cependant, la comptabilisation des points sera effectuée pour les équipes concernées au regard des sanctions reçues lors des trois phases de championnat.

Les autres catégories concernées restent inchangées à savoir :

- Seniors Masculins D1
- Seniors Masculins D2
- Seniors Masculins D3
- Seniors Masculins Futsal

Le Comité approuve à l'unanimité l'adoption de cette modification réglementaire.

8. Organisation des finales départementales

L'appel aux candidatures pour les finales départementales a été effectué le 02 octobre par messagerie officielle et sur le site Internet du District. Les clubs ont jusqu'au 1^{er} décembre pour déposer leur dossier de candidature. Huit clubs ont déposé un dossier à ce jour.

Les finales des Coupes Futsal masculines et féminines restent à fixer, mais feront l'objet, comme la précédente saison, d'un même événement autour d'une journée spécifique Futsal.

9. Etat des engagements

Catégorie	2018/2019	Diff. N-1	2017/2018	2016/2017	2015/2016	2014/2015	2013/2014	2012/2013
Championnats seniors	414	1	413	443	462	473	480	494
Coupe du District "Albert Bauvineau"	354	-18	372	390	411	426	419	443
Challenge du District "Albert Chareau"	167	-36	203	225	245	262	251	274
Championnat U18	121	-52	173	154	155	154	152	
Coupe U18 "Jean Olivier"	154	-19	173	152	155	137	145	132 (U17)
Championnat U17	36	x						136
Championnat U16	22	-6	28	40	33	24	21	-
Championnat U15	174	-12	186	178	179	168	164	190
Coupe U15 "Intersport"	186	5	181	179	173	158	164	167
Championnat U14	25	5	20	18	24	18	18	-
Critérium U13	357	4	353	350	338	323	336	326
Festival Foot U13	98	-6	104	110	92	104	94	
Challenge Espoir Crédit Agricole U13	242	3	239	242	221	183	232	
Critérium U12	36	-2	38	36	38	32	-	-
Challenge U12	45	0	45	54	56	58	41	
Championnats féminins seniors	38	4	34	36	29	25	23	25
Coupe du District féminine seniors	34	2	32	32	24	19	18	19
Championnat U18 Féminin à 11	18	8	10	26	23	14	8	7 + 2 (85)
Championnat U18 Féminin à 8	11	-2	13					
Coupe U18 féminine	18	2	16	21	19	11	6	7
Championnat U15 Féminine à 11	19	7	12					
Championnat U15 Féminine à 8	21	-7	28					
Coupe U15 Féminine à 11	12	x						
Coupe U15 Féminine à 8	24	-11	35					
Championnat U14 féminin	x	x	x	48	36	25	19	13
Coupe U14 Féminine	x	x	x	44	28			
Critérium U13 Féminine à 8	31	7	24					
Critérium U13 Féminine à 5	8	0	8					
Festival Foot U13 Féminine	22	2	20	16	10	9		
Championnats futsal seniors masculins	12	-4	16	15	16	22	21	18
Coupe futsal masculine	9	-4	13	12	8	annulé	10	11
Championnat futsal seniors féminin	7	0	7	7	9	11	7	-
Coupe futsal féminine	11	-4	15	12	12	12	15	20
Vétérans	71	-4	75	79	76			
Championnats entreprise	28	-1	29	30	35	36	39	33
Coupe du District Entreprise	27	-1	28	27	32	35	36	38
Championnat Loisir	64	-8	72	67	67	65	66	69
Coupe Loisir	64	-4	68	69	66	64	66	66
Rassemblements Educatifs U11	461	-7	468	467	453	459	408	451
Rassemblements Educatifs U11F	28	3	25	23	23	20	11	10
Foot 5 (U9)			697	762	735	725	668	684
Foot 3 (U7)			620	695	750	664	625	628
Total	3469		4893	3602	3548	3347	3270	2810

10. Licenciés

Au 22 octobre, le District compte 1 099 licenciés de plus que l'an dernier à la même date, soit une augmentation de 2,09%.

La hausse se situe dans la prise de nouvelles licences, puisque le nombre de renouvellements ou de mutations est stable par rapport à l'exercice précédent. On observe une augmentation des U6 aux U13 de 628 licenciés auxquels s'ajoutent 297 nouvelles joueuses ce qui représente la grande partie de l'augmentation. Les délivrances de licences techniques (+7,1%) et dirigeants (+1,5%) sont aussi à la hausse, alors qu'une baisse est à nouveau constatée au niveau des arbitres (-5,0%).

Licenciés dans le District - chiffres au 22 octobre

Catégorie	2018-2019	Nouvelle	Renouvel	Mutation	2017-2018	Nouvelle	Renouvel	Mutation	Diff. N-1	
Libre / Senior & Vétérans	11887	1783	8967	1137	12033	1865	8965	1203	-1,2%	Libre masculin 1,2%
Libre / U19 - U18	2108	237	1605	266	2107	212	1645	250	0,0%	
Libre / U17 - U16	2708	243	2187	278	2758	222	2215	321	-1,8%	
Libre / U15 - U14	3946	318	3308	320	3875	322	3208	345	1,8%	
Libre / U13 - U12	4879	551	3996	332	4752	497	3929	326	2,7%	
Libre / Football d'animation	12962	4375	8047	540	12504	3801	8108	595	3,7%	
Sous-total libre masculin	38490	7507	28110	2873	38029	6919	28070	3040	461	
Libre / Senior F	823	191	535	97	723	130	514	79	13,8%	Libre féminin 17,1%
Libre / U18 F - U17 F - U16 F	533	102	400	31	460	99	325	36	15,9%	
Libre / U15 F - U14 F	564	159	373	32	468	115	326	27	20,5%	
Libre / U13 F - U12 F	492	154	300	38	452	127	275	50	8,8%	
Libre / Football d'animation F	834	484	326	24	669	326	319	24	24,7%	
Sous-total libre féminin	3246	1090	1934	222	2772	797	1759	216	474	
Foot Entreprise	609	158	404	47	626	129	459	38	-2,7%	Entreprise -2,7%
Futsal / Senior	359	73	234	52	338	65	230	43	6,2%	Futsal masculin -0,5%
Futsal / U19 - U18	46	9	24	13	42	7	34	1	9,5%	
Futsal / U17 - U16	44	9	31	4	48	11	35	2	-8,3%	
Futsal / U15 - U14	39	8	26	5	48	6	42	0	-18,8%	
Futsal / U13 - U12	46	14	32	0	34	5	28	1	35,3%	
Futsal / Football d'animation	92	25	65	2	119	37	76	6	-22,7%	
Sous-total futsal masculin	626	138	412	76	629	131	445	53	-3	
Futsal / Senior F	33	1	31	1	31	6	25	0	6,5%	Futsal féminin -21,8%
Futsal / U18 F - U17 F - U16 F	3	2	1	0	9	1	8	0	-66,7%	
Futsal / U15 F - U14 F	2	1	1	0	3	1	2	0	-33,3%	
Futsal / U13 F - U12 F	1	0	1	0	3	1	1	1	-66,7%	
Futsal / Football d'animation F	4	1	3	0	9	4	4	1	-55,6%	
Sous-total futsal féminin	43	5	37	1	55	13	40	2	-12	
Foot Loisir / Foot Loisir	1627	390	1156	81	1595	395	1102	98	2,0%	Loisir 2,0%
Dirigeant	6785	1550	5235		6715	1457	5258		1,0%	Dirigeants 1,5%
Dirigeante	744	182	562		703	152	551		5,8%	
Sous-total dirigeant	7529	1732	5797	0	7418	1609	5809	0	111	
Arbitre / Arbitre	379	31	327	21	399	30	342	27	-5,0%	Arbitres -5,0%
Technique Nationale / Entraîneur	220	34	147	39	34	6	25	3	547,1%	Techniciens 7,1%
Technique Régionale / Moniteur	31	3	23	5	218	41	133	44	-85,8%	
Educateur Fédéral	434	85	328	21	434	66	347	21	0,0%	
Animateur	237	101	129	7	175	54	120	1	35,4%	
Sous-total éducateur	922	223	627	72	861	167	625	69	61	
Fédérale / Senior	9	0	2	7	3	1	0	2	200,0%	Joueurs en contrat 7,6%
Sous Contrat / Aspirant	34	6	21	7	39	13	25	1	-12,8%	
Sous Contrat / Stagiaire	14	2	11	1	9	1	8	0	55,6%	
Sous Contrat / Professionnel	56	10	39	7	54	13	37	4	3,7%	
Ayant Droit	38	10	28	0	34	21	13		11,8%	Ayant droit
Total District 44	53622	11277	38905	3415	52523	10239	38734	3550	2,09%	
Pourcentage par rapport total général		21,0%	72,6%	6,4%		19,5%	73,7%	6,8%		
Flandres	48683	11260	32377	5046	49551	11095	33014	5442	-1,8%	
Lyon et Rhône	45594	10295	29967	5332	48311	11059	31583	5219	-5,6%	
Ille et Vilaine	43439	8796	31243	3400	43125	7992	31706	3427	0,7%	
Mosellan	39388	7308	26810	5270	40253	8046	27202	5005	-2,1%	
Maine-et-Loire	34626	6917	25293	2416	34664	6906	25491	2267	-0,1%	
Vendée	30023	5440	22660	1923	29177	5023	22173	1981	2,9%	
Mayenne	17626	2937	13452	1237	17630	2701	13812	1117	0,0%	
Sarthe	21436	4335	15007	2094	21003	3795	15224	1984	2,1%	
FFF	1879079	411632	1273040	194677	1897200	416251	1283411	197538	-1,0%	Source : Foot2000

11. Point sur l'arbitrage

- **Effectifs**

Constat d'une baisse globale de – 5%, les causes identifiées sont l'aggravation et le nombre des incivilités ainsi que le déficit en matière d'accompagnement des arbitres par les clubs.

- **Désignations**

A ce jour, le secrétariat arbitres élabore la désignation des arbitres lors des différents tours de Coupe depuis le début de saison.

- **Retour sur la Formation Initiale d'Arbitres 6, 7 et 13 octobre 2018**

25 arbitres stagiaires ont été reçus sur les 34 ayant suivi la formation initiale (5 échecs, 4 absents).

- **Formation d'Arbitres Auxiliaires**

Afin d'uniformiser les pratiques et de répondre aux exigences du statut d'arbitre auxiliaire au regard du Statut de l'Arbitrage, le CTRA a informé que la formation d'arbitres auxiliaires sera dispensée suivant les mêmes modalités qu'une formation initiale d'arbitre. Les saisons suivantes, les personnes volontaires suivront ensuite un recyclage.

Le Comité approuve à l'unanimité l'adoption de cette disposition.

12. Réunions de rentrée

Le Comité regrette l'absence non excusée des clubs suivants qui se verront amender de 20 € :

- **Football Futsal : 19 septembre 2018**

554447	C'WEST FUTSAL NANTES
--------	----------------------

- **Football Entreprise : 20 septembre 2018**

612595	CARQUEFOU SYSTEME U
--------	---------------------

13. Retour sur la réunion « Loisirs – Détente » du 18 septembre 2018

31 équipes loisirs étaient représentées à cette réunion qui a permis d'échanger avec les représentants des équipes qui organisent leurs propres rencontres loisirs.

Comme cela avait été le cas la saison écoulée, le Président Alain MARTIN a souhaité rappeler les responsabilités et engagements de chacun mais aussi montrer que tous les footbals devaient être considérés dans les clubs.

Les clubs présents ont ainsi communiqué ou ont fait parvenir suite à la réunion leurs calendriers respectifs pour les secteurs suivants qui organisent des rencontres interclubs à savoir :

- Est (Secteurs 5, 6 et 9)
- Nord/Ouest (Secteurs 2, 6 et 7)
- Sud Ouest (Secteurs 1, 10 et 11)
- Ouest (Secteurs 1, 2, 11)

Il apparait que des rencontres sont également organisées dans le Vignoble (secteur 9) mais ce calendrier n'a pas été communiqué et ne permet pas à ce jour un recensement exhaustif.

Ces calendriers sont communiqués au District à titre informatif tout en rappelant que les clubs sont libres d'organiser leurs calendriers comme cela est souhaité par les deux parties.

Il a été convenu l'élaboration d'un document commun de composition d'équipes que les clubs pourront remplir et conserver et ainsi pouvoir faire parvenir en cas de blessure.

Une proposition a été émise par les équipes loisirs des différents secteurs d'organiser des tournois sur les différentes structures de foot 5 existantes.

Chaque représentant d'équipe présent s'est vu remettre par le District un ballon de match.

14. Retour sur la réunion de rentrée Futsal du 19 septembre 2018

Il a été relevé au cours des échanges avec les clubs présents que ces derniers rencontrent beaucoup de difficultés à disposer des créneaux de salle, ce qui freine le développement des structures que ce soit pour la mise en place d'équipes de jeunes mais aussi féminines.

Des initiatives de développement de la pratique chez les jeunes en se rapprochant des clubs libres sont envisageables par la mise en place d'actions mensuelles. Ces démarches resteront cependant conditionnées à la mise à disposition d'installations sportives adaptées.

Le Comité demande aux clubs d'effectuer un recensement des créneaux de salles disponibles afin de permettre l'organisation d'actions de développement de la pratique du Futsal.

15. Retour sur la rentrée du Foot Féminin à Oudon le 29 septembre 2018

Le Président fait un retour sur cette journée de rentrée qui s'est avérée très satisfaisante avec 280 joueuses présentes (U6F à U11F). Le Comité remercie le FC Oudon Couffé pour la mise à disposition de ses bénévoles et de ses installations. Le club a su se rendre disponible pour nous accueillir dans les meilleures conditions.

16. Commissions

o Organisation de la Commission Départementale d'Appel

Au regard de l'organisation demandées par les Règlements Généraux, le Comité décide de nommer un Président de la Commission Départementale d'Appel et de prévoir deux configurations. Les deux configurations étant déjà existantes, le Comité précise que les Présidents de ces deux configurations seront les vice-présidents. M. ROUINSARD Jean Luc est nommé en qualité de Président de la Commission Départementale d'Appel.

o Nomination/Démission

Le Comité nomme :

Commissions	Nominations
Commission d'Appel - Président	Rouinsard Jean-Luc
Observateur Futsal	Berthelot Quentin
ETDA	Flachot Louis
	Démission
Commission Féminine	Braud Serge

17. Action Foot Indoor Sautron

Les dates suivantes ont été planifiées pour des actions au Foot Indoor Sautron dans le cadre du partenariat signé avec le District.

L'équipe technique départementale est en charge d'assurer la gestion en fonction des catégories concernées avec l'aide des commissions concernées.

- 10 novembre : U11F
- 17 novembre : U9
- 8 décembre : U13F
- 15 décembre : U11F
- 22 décembre : U15F
- 12 janvier : U13F
- 19 janvier : U9
- 26 janvier : U7F/U9F
- 9 février : U15F
- 9 mars : U9

Cinq dates restent à définir.

18. Retour sur la réunion avec les ESAT

Une réunion avec les Etablissements et Services d'Aide par le Travail s'est tenue le vendredi 26 octobre 2018 dans les locaux du District. Trois clubs et deux structures ESAT étaient présents. Le souhait de l'ensemble des participants à cette réunion est de :

Recenser les structures ESAT de notre territoire, afin d'associer l'ensemble des établissements aux travaux et organisations de la Commission. Le Conseil Départemental en la personne de M. COURANT Benoit sera en appui de la Commission au travers du guide handicap édité par le Conseil Départemental

Mettre en place des organisations de type « tournoi » avec un objectif de 5 manifestations/an. La prochaine manifestation est prévue le 08 décembre 2018 à CHATEAUBRIANT. Il appartiendra à la Commission d'établir un calendrier prévisionnel des manifestations.

19. Organisation de la soirée des bénévoles du District - 11 janvier 2019

La soirée des bénévoles fera l'objet d'une gestion de la Commission événementiel.

20. Dotations Label Jeunes

La date du jeudi 15 novembre 2018 à 18h00 a été retenue par le District pour organiser sur son site la remise des dotations du Label Jeunes. Les clubs pourront ainsi bénéficier de leur matériel dès cette remise en attendant de convenir d'une date au sein du club pour la remise du diplôme en présence des porteurs du projet de Labellisation.

21. Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage

Evelyne AUTIN Présidente présente les travaux de la Commission.

Plan d'action de la CDPA :

- Composition de la Commission
- Effectif des arbitres
- Bilan et analyse des arrêts
- Clubs en infraction
- Répartition des clubs en fonction de leur niveau
- Effectifs des référents en arbitrage

Objectifs de la saison :

- +15% d'arbitres féminines
- Augmentation des effectifs globaux

Actions à mettre en place :

- Visite des clubs en infraction
- Visite des clubs féminins par secteur
- Préparation de la formation des référents
- Intervention dans les collèges et les lycées via les associations scolaires
- Formation relation-mixité dans les quartiers
- Organisation des trophées de l'arbitrage

22. Vie des clubs

Reprise d'activité

517856 JANS ST MICHEL

Football d'animation

Avis favorable

Radiation

582657 O. PANNECE

Avis favorable de la LFPL

Ententes

502069 ST NAZAIRE ALERTE MEAN
500258 ST NAZAIRE UMP

U15 Masculin

Avis favorable

502178 ES BLAIN
510460 ST LYPHARD AMICALE

Seniors Féminines

Avis favorable

Demandes de dérogation

582148 GJ VAY LE GAVRE

Participation d'une joueuse U13F en critérium U13. Le Comité ne donne pas une suite favorable et rappelle que les critères U13 sont des compétitions exclusivement masculines. Le District propose une offre de pratique U13F spécifique pour ces catégories d'âge.

512355 NORT AC

582659 GF GENESTON VIGNOBLE

Participation d'une joueuse U15F en compétition U18F.

L'article 66 des Règlements Généraux de la FFF précise que les catégories d'âge sont définies ainsi : U16, U17, U18...

L'esprit de l'article 73 et les dispositions de l'Assemblée Générale de la Ligue du Football Amateur du 14 mars 2009, rappelés par la Commission Fédérale des Règlements et Contentieux du 18 octobre 2017, précisent que les compétitions sont ouvertes sans surclassement à seulement 2 catégories d'âge (exemple : U17 et U18) et en surclassement à une troisième catégorie d'âge (exemple : U16). Une joueuse U15 ne peut donc participer à une compétition avec un surclassement comme prévu à l'article 73.1 des Règlements Généraux de la FFF et considérant que l'article 73.2 vise expressément les catégories U16 et U17 en Seniors, une joueuse U15 n'est pas autorisée médicalement dans les dispositions réglementaires de la FFF à participer à une compétition U18.

Le Comité s'en tient à ce cadre général et ne donne pas une suite favorable aux demandes ci-dessus. Il tient à effectuer un rappel comme cela a été indiqué aux réunions de rentrée sur le respect des Règlements. **Aucune dérogation ne sera autorisée.**

Le Comité de Direction tient à souligner que le développement de la pratique féminine ne doit pas être conditionné uniquement à des problèmes d'effectif ou à des considérations liées aux qualités intrinsèques d'une joueuse.

L'organisation actuelle des compétitions jeunes féminines avait fait l'objet d'une présentation et d'échanges avec les structures féminines le 10 avril 2017 et a été élaborée afin de répondre à ces problématiques en offrant des pratiques à 8 ou à 11 et propose déjà un choix important pour satisfaire à un maximum de demandes.

Le Comité rappelle qu'il est possible et autorisera la création d'ententes même en cours de saison pour les catégories jeunes féminines.

23. Invitations

Date		Objet	Présence
20.10.2018	U.N.A.F.	Assemblée Générale	Le Président ne pourra y assister
20.10.2018	Mairie de Mauves/Loire	Inauguration vestiaires	Le Président sera présent
01.11.2018	International Rezé	Tournoi	Le Président ne pourra y assister
07.11.2018	U.G.S.E.L.	Assemblée Générale	Le Président ne pourra y assister
17.11.2018	Conseil Départemental	Conférence/Atelier : Sports&Femmes	Le Président sera présent

Le Président,
Alain Martin

Le Secrétaire Général,
Daniel Moulet

